

[Text]

Gibson Report to the facts that would indicate that a broader and more energetic approach which is necessary for businessmen should be brought to bear.

Those are the points I wanted to make and I really feel very much that the board and the Corporation and the results of the actions of the Corporation could be enhanced by this extra support, which I hope would be welcomed by the public officials who are on the board.

The Chairman: Mr. Danson, you said that Mr. Gibson mentioned that there should be directors from the private sector, but you will agree that there is a big increase—400 per cent—because on the previous board there were no directors from the private sector, Mr. Hales.

Mr. Hales: I was just going to say, Mr. Chairman, that I thought it might be advisable not to put Mr. Danson's motion until we ask the Canadian Export Association, who I understand will be here this afternoon, to give their views on it and then put the motion after that.

The Chairman: I would appreciate receiving the comments of other members because the Department is ready to increase the membership from four to eight if it meets with the majority approval of the Committee. What is the use of bringing in an amendment if it does not meet with your approbation? The Department is ready to increase it but last week at our last meeting there were objections from some of the members. Have you finished Mr. Hales?

Mr. Hales: Yes.

Mr. Gray: Mr. Chairman, I would like to support Mr. Hales' proposal. We are supposed to be doing this, if we do do it, to have a greater voice in the operations of the Corporation from the private sector. We have made it possible for representatives of those most directly concerned with exports in the private sector to appear before us and I think that if for no other reasons than those of courtesy, we should hear their views before we dispose

• 1150

of this matter. I think Mr. Danson has put it forward with the best of purposes and intentions and that it deserves very serious considerations on those grounds alone. But it also, I think, should not be disposed of until we hear the view of the group that we have arranged to have appear before us this afternoon.

[Interpretation]

rapport Gibson au fait qu'il s'impose d'avoir un mode d'approche plus dynamique et qu'il faudrait faire participer des gens de l'extérieur.

Voilà justement les questions que je voulais soulever afin d'améliorer le fonctionnement de la société. Je pense sincèrement que le conseil et la Société et les résultats de l'entreprise elle-même auraient à gagner à cause de ce nouveau support, et j'espère que ce dernier sera bien accueilli par les fonctionnaires qui siègent au Conseil.

Le président: Monsieur Danson, vous avez dit que le rapport Gibson propose qu'il y ait des membres du conseil d'administration venant du secteur privé. Vous admettez qu'il s'agit là d'une augmentation assez importante, de l'ordre de 400 p. 100, car dans l'ancien conseil aucun membre du conseil venait du secteur privé. M. Hales.

M. Hales: Je crois qu'il serait souhaitable, monsieur le président, que nous ne présentions pas la motion de M. Danson, avant que les représentants de l'Association canadienne des exportateurs soient ici cet après-midi. Ensuite nous pourrions discuter de la motion.

Le président: J'aimerais bien avoir les commentaires des autres membres du comité car le ministère se dit prêt à accroître le nombre des membres du conseil d'administration de quatre à huit si cela est approuvé par la majorité des membres du comité. Il est inutile d'apporter un amendement qui ne serait pas approuvé par le comité. Le ministère se dit prêt à accepter le nombre, maintenant il semble que certains membres s'y opposent. Avez-vous fini, monsieur Hales?

M. Hales: Oui.

M. Gray: Monsieur le président, j'aimerais appuyer la proposition de M. Hales. Je suppose que si la chose se fait, le secteur privé aura plus de poids dans les délibérations du conseil. Il sera possible d'entendre les témoins des représentants des exportateurs et je suppose qu'il serait courtois d'écouter leurs points de vue avant d'en discuter. Je crois qu'avec toutes les meilleures intentions du monde, il ne faut pas considérer ce seul motif, mais, de toute façon, qu'il ne faudrait pas disposer de la motion avant d'entendre les témoins de cet après-midi. En outre, je suis heureux d'apprendre que le ministère accueille bien la proposition d'augmenter le nombre des représentants extérieurs. Je voudrais, pour ma part, être certain que, quelle que soit la décision prise, la majorité appartiendra aux représentants du gouvernement, soit, au peu-